OnDitCap! présente

OnPrendLeRelais !

La genèse de OnDitCap!

DU CONSTAT À UNE SOLUTION ...

Les familles des Ardennes souhaitaient permettre à leur enfant en situation de handicap de participer à des temps de vie collective en petite enfance, de vacances ou de loisirs collectifs. Ils n'avaient pas de solution de proximité. Peu de structures ardennaises acceptaient de recevoir ce type de public et ceux qui le faisaient n'étaient pas soutenus dans leur démarche.

La CAF des Ardennes, grâce aux Fonds Publics et Territoire, et la Fédération Familles Rurales des Ardennes soucieuses de rendre accessibles les structures à tous les enfants sur leur territoire de vie, ont voulu prendre en compte la démarche des parents, des aidants et rendre possible une autre démarche éducative.

Pour répondre aux attentes des familles et des structures accueillantes OnDitCap ! est né en 2017, impulsé financièrement par la CAF des Ardennes, la Fédération Familles Rurales des Ardennes et la MSA Marne Ardennes Meuse, vite rejoints par la DDCSPP et la DRCSPP. OnDitCap! peut aussi compter sur les soutiens techniques de la MDPH, de la PMI, de la Protection de l'Enfance, du CAMSP, du CMPP et de l'ARS.

...ONDITCAP ! UN DISPOSITIF RECONNU NATIONALEMENT ...

En 2018, le dispositif OnDitCap a participé activement à la Mission Nationale Accueils de Loisirs & Handicap. Le 14 décembre 2018, le rapport a été remis à Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé des personnes handicapées, et Monsieur Jacques TOUBON, Défenseur des Droits, en présence de Madame Isabelle SANCERNI, Présidente de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et de Madame Sylvaine GIAMPINO, Présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge.

Lors de la remise de son rapport, le Défenseur des droits, s'est prononcé en faveur d'une continuité de la Mission Nationale Accueils de loisirs & Handicap, afin de poursuivre la dynamique engagée.

... QUI A REÇU UN LABEL ...

Puis, en 2019, le dispositif a reçu le label « TOUS CONCERNES, TOUS MOBILISES ». Ce label a pour objectif de valoriser les évènements et les pratiques remarquables proposés par les acteurs de la société. C'est aussi la possibilité d'encourager des actions similaires. Les actions labellisées sont visibles et incluses dans un rapport rendu au parlement en juin 2019, qui a été suivi par un débat devant l'Assemblée nationale. Les actions mises en oeuvre par les citoyens mobilisés avec les acteurs associatifs, publics, économiques et territoriaux sont multiples, et permettent de construire une société du tous vivre ensemble.

TOUS CONCERNÉS MOBILISÉS
CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP 2019

La genèse de OnDitCap!

… ET QUI A ÉTÉ INVITÉ À LA CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP.

Le mardi 11 février 2020 se tenait la 5ème Conférence Nationale du handicap. Sur invitation du Président de la République, Emmanuel MACRON, OnDitCap ! était invité à l'Élysée. Cette conférence a été l'occasion de rendre compte de la mobilisation de toutes les parties prenantes autour du handicap (initiatives citoyennes, travaux des groupes nationaux, mobilisation des ministres, consultation en ligne make.org, …) de 2018 à 2020. Elle a aussi permis d'initier une nouvelle dynamique, en lien avec l'ensemble des travaux d'ores et déjà engagés.

En 2020, le Gouvernement se fixe comme objectif la mise en oeuvre de 12 engagements en se concentrant sur l'exécution au plus près des personnes des réformes engagées, sur le renforcement de l'accompagnement des personnes et des familles, ainsi que sur la mobilisation de tous les acteurs pour l'amélioration de leur vie quotidienne.

ONDITCAP ! EST UN PÔLE D'APPUI ET DE RESSOURCES.

Il a pour but de coordonner et rassembler les professionnels ardennais du secteur sanitaire, médico-social, de l'enfance et de la petite-enfance dans le but de permettre à tous les enfants en situation de handicap d'être inclus au sein d'une structure non spécialisée (multi-accueils, haltes garderies, crèches, accueils de loisirs, périscolaire, restauration scolaire, …). OnDitCap! prend appui sur :

- **L'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant** rappelant le droit aux loisirs pour tous les enfants ;

- **La loi 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Grâce à la coordination du conseiller technique handicap, celui-ci permet une meilleure connaissance de chaque acteur (professionnels du handicap et éducatifs, professionnels du monde de la petite enfance et de l'enfance) : l'enfant est placé au coeur du projet. Chaque enfant est accompagné par des projets personnalisés construit avec la famille et les acteurs.

OnDitCap! ses objectifs :

CONSTRUIRE LE CITOYEN DE DEMAIN.

Venant d'une démarche de l'Éducation Populaire et en se basant sur des valeurs de respect, de fraternité, de solidarité nous visons une transformation sociale et un meilleur vivre ensemble. En modifiant le regard, soutenir, sensibiliser et renforcer les compétences des équipes nous diffuserons les bonnes valeurs.

ZERO REFUS D'ACCUEIL.

Accompagner et aider toutes les structures à la recherche de solutions adaptées avec les acteurs gravitant autour de l'enfant. Trouver, en lien avec le projet d'accueil individualisé de l'enfant, les outils pédagogiques adaptées à un accueil de qualité. Ainsi, tous les enfants peuvent accéder à des temps de garde, de loisirs, éducatifs dans un environnement collectif.

FAVORISER L'ACCEPTATION DES DIFFÉRENCES.

au sein de tous les acteurs gravitant autour des enfants. Pour cela, il faut :

- Rendre acteurs les élus et les collectivités d'une politique inclusive pour leurs citoyens,
- Encourager les structures non spécialisées à réussir le pari de l'inclusion,
- Faciliter un accueil éducatif de proximité pour les familles ou les aidants;

MAINTENIR L'ÉQUILIBRE FAMILIAL.

Permettre à leurs parents, comme aux autres parents, l'accès à une place d'accueil avec les garanties indispensables de qualité, leur donner la possibilité de souffler, de conserver ou de retrouver un emploi, un stage ou une formation. Éviter l'isolement, favoriser la création de liens sociaux, valoriser leurs compétences, les extraire de la seule étiquette de «parents d'enfant handicapé».

OnPrendLeRelais

UN PROJET NÉ DURANT LE CONFINEMENT…

Durant le premier confinement, les membres du comité de pilotage de OnDitCap! se sont réunis, en visio-conférence le 5 mai, pour proposer une solution aux familles après cette période. OnDitCap!, suite au travail avec la plateforme Urgence Répit et en collaboration avec Familles Rurales des Ardennes a proposé un lieu d'accueil pour les enfants en situation de handicap : OnPrendLeRelais !
La première commune à nous accueillir fut **Villers-Semeuse**, avant un déménagement à **Charleville-Mézières**.

Les membres du comité de pilotage sont : La CAF des Ardennes, la MSA Marne Ardennes Meuse, la DDCSPP, l'ARS Antenne Ardennes, la MPDH, la PMI, l'ASE, le CAMPS et le CMPP.

… QUI RÉPOND À LA PREMIÈRE DEMANDE DES FAMILLES.

La première demande exprimée, c'est un besoin de répit d'urgence à domicile, souvent immédiat, pour permettre aux familles, majoritairement monoparentales, de souffler quelques heures, se reposer, prendre du temps pour le reste de la fratrie, reprendre quelques forces pour tenir sur la durée.

Dans seulement 29% des cas, l'établissement est en mesure d'assurer l'intervention à domicile. Aussi, la principale solution reste la mise en place d'intervention de services d'aide à domicile, entre 4 et 12 heures par semaine, selon les situations et les demandes. En moyenne, la solution d'intervention est trouvée et mise en place dans les 72 heures qui suivent la demande de la famille. 89% des familles ayant bénéficié du soutien de la Plate-Forme estiment que la mise en place s'est faite très rapidement.

Ses objectifs

Anticiper sur une forte augmentation des demandes de répit.

Depuis la période du premier déconfinement et dans le contexte de crise sanitaire que notre pays subit, nous sommes confrontés à une forte augmentation des demandes de répit.

- Tout d'abord, la très grande majorité des familles sont, actuellement, particulièrement **éprouvées et épuisées** de cette période de crise sanitaire.

- **Il n'est pas certain**, à ce stade, que les écoles et les établissements médico-sociaux puissent assurer une reprise d'activité identique à l'avant crise sanitaire et que les établissements scolaires soient en mesure d'accueillir les enfants en situation de handicap dans les mêmes conditions qu'auparavant.

- Un certain nombre de familles **font le choix de différer** le retour en collectivité de leur enfant, par crainte d'une contamination, notamment pour ceux qui présentent des fragilités sur le plan médical.

- **De nombreuses familles sont aujourd'hui sans prise en charge** de leur enfant par un établissement médico-social ou dans l'attente d'une place.

- **Les périodes de vacances scolaires,** pendant laquelle la plupart des établissements sont fermés, vont replonger les familles dans une nouvelle période d'incertitude de prise en charge de leur enfant.

- La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si notre pays sera en capacité ou non de proposer aux familles ayant un enfant en situation de handicap, une offre de répit massive, diversifiée, de proximité, adaptée aux situations diverses, souple, réactive, tout en les épargnant d'avoir à en supporter les surcoûts parfois élevés.

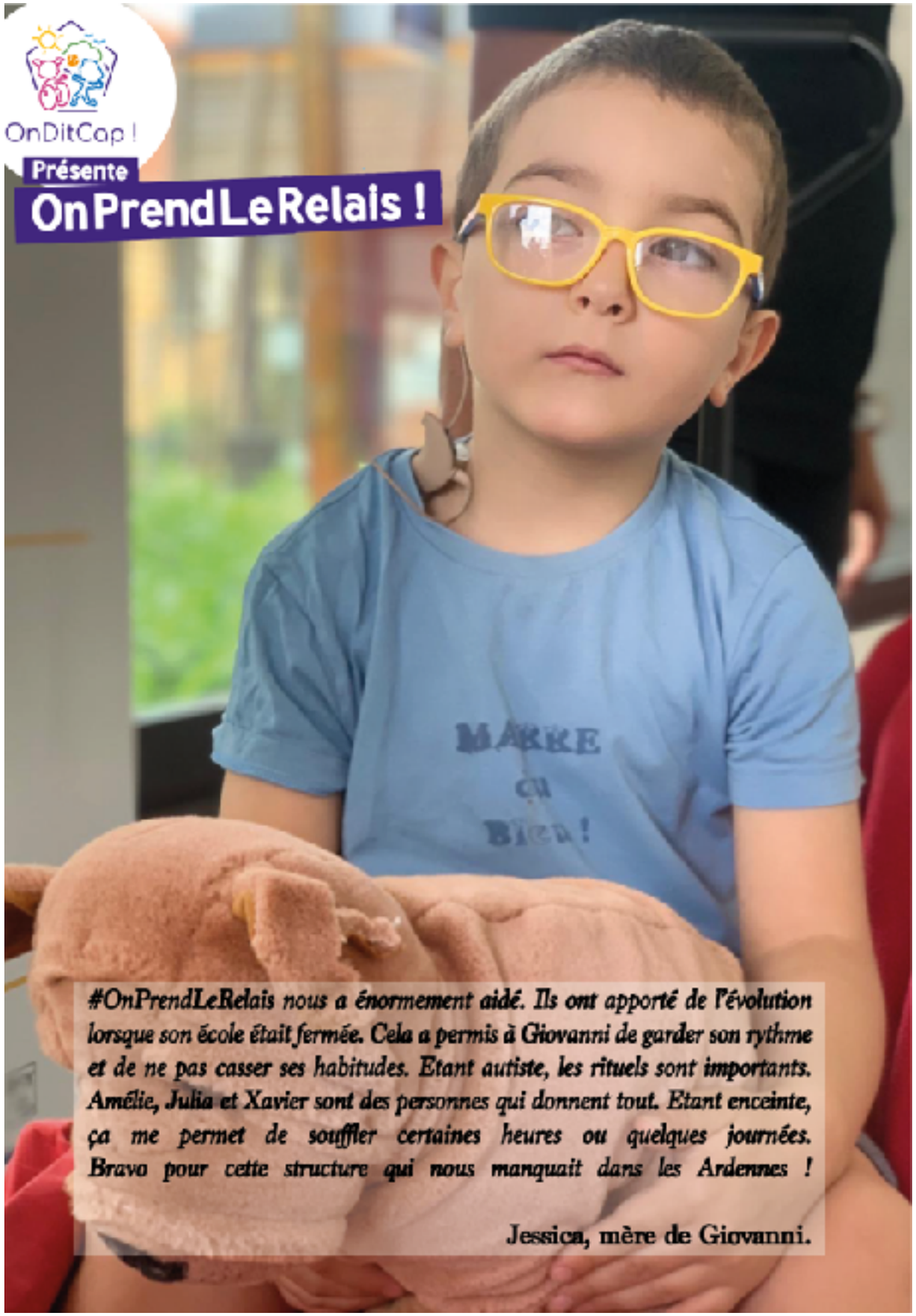

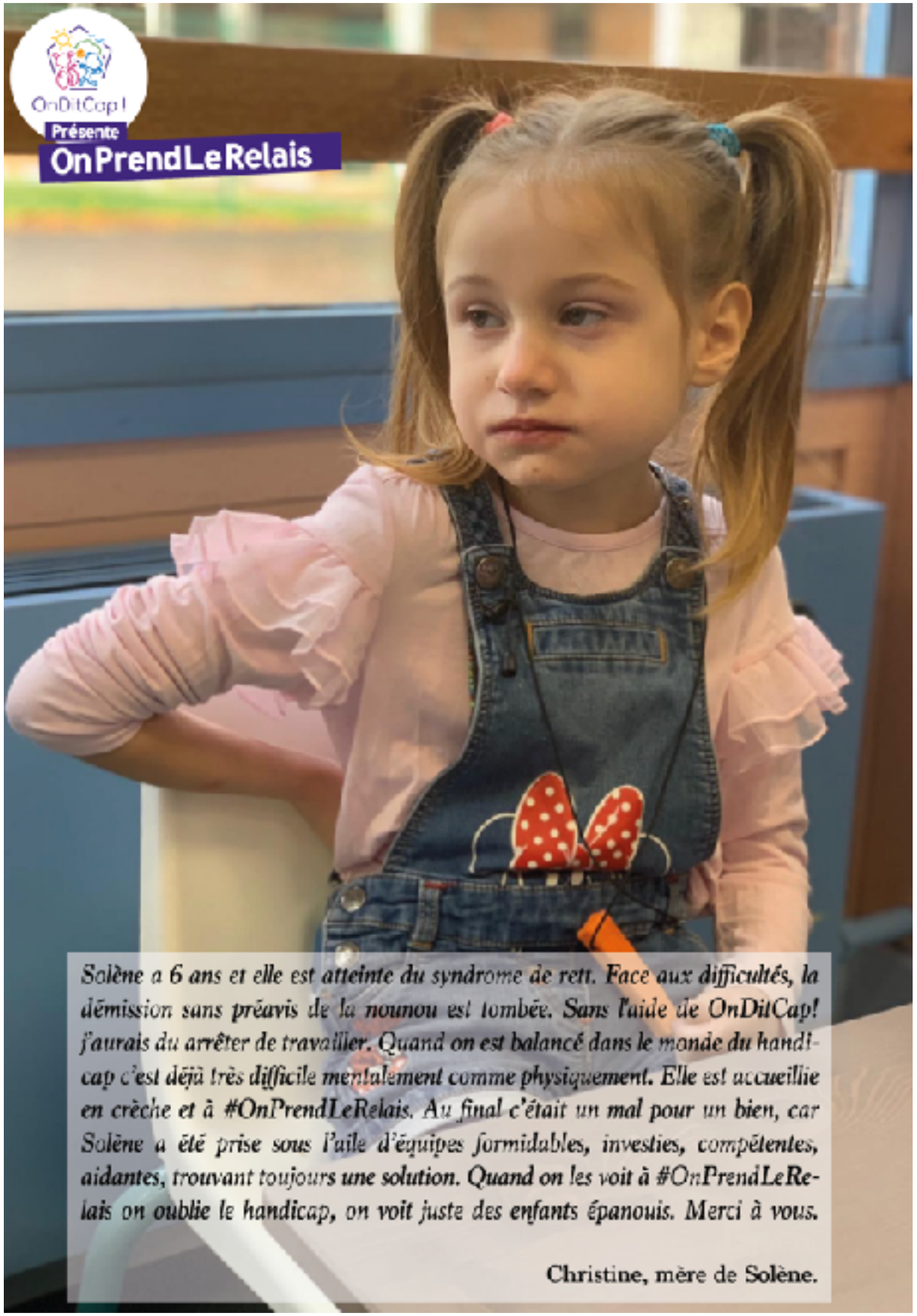

Ses objectifs

Garantir le libre choix des familles.

Deux conditions majeures président à la mise en place de solutions de répit des aidants et, tout particulièrement, des familles ayant un enfant en situation de handicap :

- **La confiance dans la capacité de l'intervenant ou du lieu d'accueil** à assurer une prise en charge de qualité de son enfant et de favoriser son épanouissement. Plus le temps de prise en charge de l'enfant sera agréable pour lui, plus le bénéfice en termes de répit pour ses parents sera élevé.

- **La possibilité donnée aux parents de choisir la formule** qui leur convient le mieux, surtout dans un contexte d'épuisement avancé et d'appréhension créée par le risque de contamination, est capitale. Le choix de la formule de répit ne doit pas être dictée par un tiers, mais choisie par la famille, soit en faisant appel à un intervenant à domicile ou en décidant de confier son enfant un lieu d'accueil collectif existant ou un espace d'accueil plus adapté et lui semblant plus sécurisant.

Etre au service des familles et des enfants avec une équipe pluridisciplinaire.

Au sein de #OnPrendLeRelais nous co-construisons chaque projet d'accueil avec tous les acteurs gravitant autour de l'enfant, la famille et l'équipe de la structure. Tout au long de sa vie, la personne en situation de handicap rencontrera des professionnels de santé, de l'animation et du monde de handicap. Au sein de #OnPrendLeRelais, nous avons trois professionnels correspondant a ces trois domaines d'activité :

- Le conseiller technique **handicap** de OnDitCap!
- Une **directrice - animatrice** BPJEPS Animation Sociale
- Une **infirmière** diplômée d'Etat
- Un(e) **animateur(trice)** en cours de recrutement

OnPrendLeRelais, un fonctionnement simple

Durant la période scolaire :

Jours d'ouverture : du lundi au vendredi
Tarifs en fonction des revenus des familles : payant uniquement le mercredi : de 3 à 6 €

Durant la période des vacances scolaires :

Jours d'ouverture : du lundi au vendredi
Tarifs en fonction des revenus des familles : de 3 à 6 € la journée

Les horaires d'ouverture de chaque période sont de 9h à 17h. Cependant en cas d'urgence nous adaptons nos horaires aux besoins des familles.

Le département des Ardennes connait un déficit de transport ou de mobilité. La Fédération Familles Rurales des Ardennes propose, lorsqu'il y a un besoin, un **transport solidaire par des bénévoles** de l'association pour transporter les enfants.

OnPrendLeRelais, des partenaires importants

Projet soutenu par

#OnPrendLeRelais, c'est une vraie bulle d'air pour les parents. Les lois sur l'inclusion existent, mais elles sont difficiles à mettre en place et les parents d'enfants en situation de handicap en sont les témoins chaque jour. Les écoles et les crèches accueillent du mieux qu'elles peuvent, mais bien souvent à temps très partiel. Aussi #OnPrendLeRelais leur propose de souffler le temps d'une journée complète et proposent à ces enfants des activités adaptées avec une équipe qui se forme pour être AU TOP ! Merci à tous les acteurs de ce dispositif FABULEUX.

Isabelle MIART, Formatrice MAKATON et Psychomotricienne au CAMSP.